Amiens (80) : quatre coups de couteau pour une dette de stupéfiants

02/01/2017 à 21h24

Jonathan a été condamné lundi 2 janvier à deux ans ferme pour avoir poignardé Loïc, le 30 décembre.

On a vu des comparutions aux assises du chef de tentative de meurtre pour moins que ça… Jonathan Bofunda-Mbata, 28 ans, s'est « contenté » de la comparution immédiate, hier, où il a écopé de deux ans ferme, avec mandat de dépôt, pour des violences avec arme.

Le 30 décembre à midi, **un dénommé Loïc est retrouvé couvert de sang, lardé de quatre coups de couteau**, dans un café de la rue Jules-Barni, à Amiens. D'emblée, les policiers flairent une histoire de stupéfiants puisque la victime se refuse à donner les raisons de la rixe, et même à décrire son agresseur. L'affaire est sérieuse : **le jeune homme est touché au thorax, un lobe du poumon lui sera retiré, il souffre également d'une plaie au foie.**

Par le frère du blessé, on identifie Jonathan comme l'agresseur. Ses premières déclarations sont confuses mais tout s'éclaire en fin de garde à vue : « Je suis vendeur de drogue. J'employais un petit. En juin, j'ai dû m'absenter un week-end et j'ai demandé à Isaac de superviser le petit mais il m'a volé un sac de stupéfiants, pour une valeur de 500 euros », **explique le réfugié politique congolais, en France depuis dix ans**.

Jeudi dernier, le 29 décembre, Jonathan est retombé sur Isaac, à qui il a réclamé ses 500 euros, et volé un téléphone portable – Jonathan parle lui d'une « remise en mains propres ». Il s'avère que ce téléphone serait la propriété de Loïc, lequel a aussitôt frappé à la porte de Jonathan et de son

frère pour récupérer son bien.
Le litige a culminé le 30 décembre, vers midi, rue Pinceau, près de la gare. « J'avais pris un couteau dans la cuisine de ma mère parce que j'avais peur que ça dégénère, explique Jonathan. On a parlé avec Loïc et Isaac (qui a pris la fuite et que les enquêteurs n'ont pu retrouver) mais dès que mon frère est rentré chez lui, Loïc m'a donné un coup de poing. Il est boxeur, j'ai pris peur et j'ai sorti mon couteau pour l'écarter mais je n'avais pas l'impression de le toucher ». Devant l'enquêteur de personnalité, il ajoutera : « C'est un dommage collatéral. Je n'ai rien à voir avec cette vie, je suis un garçon gentil ». Là, le président Manhes tique un peu : « Des coups de couteau, une extorsion, des stupéfiants et des faux papiers. Ça fait beaucoup, pour un garçon gentil… »
(…)
Courrier picard